FICHE DE POSTE DE CHEF D'ETABLISSEMENT
- Etablissement public social ou médico-social –

Document de référence : Référentiel métier de directeur d'établissement social ou médico-social

I – INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES SUR L'ETABLISSEMENT

Etablissement :

EHPAD Méduli – 64 avenue Gambetta – 33480 CASTELNAU-DE-MEDOC

Préciser les établissements concernés en cas de direction commune :

Non concerné

Cotations de la part fonctions de la PFR :
(Si la vacance d'emploi est proposée à plusieurs grades du corps concerné, les cotations respectives pour chaque grade doivent être précisées ci-dessous)

D3S classe normale : 3
D3S hors classe : 2,8

Situation géographique, environnement, moyens de communication :

Méduli est un établissement public d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, de 80 lits.
Il est situé à Castelnau-de-Médoc à environ trente minutes de Bordeaux. L'EHPAD est implanté à proximité du centre-ville.

Type de population accueillie :

Personnes âgées

Services autorisés et nombre de lits/places

80 places d'hébergement permanent dont 12 places PASA

Statut de l'établissement :

☒ **Autonome**

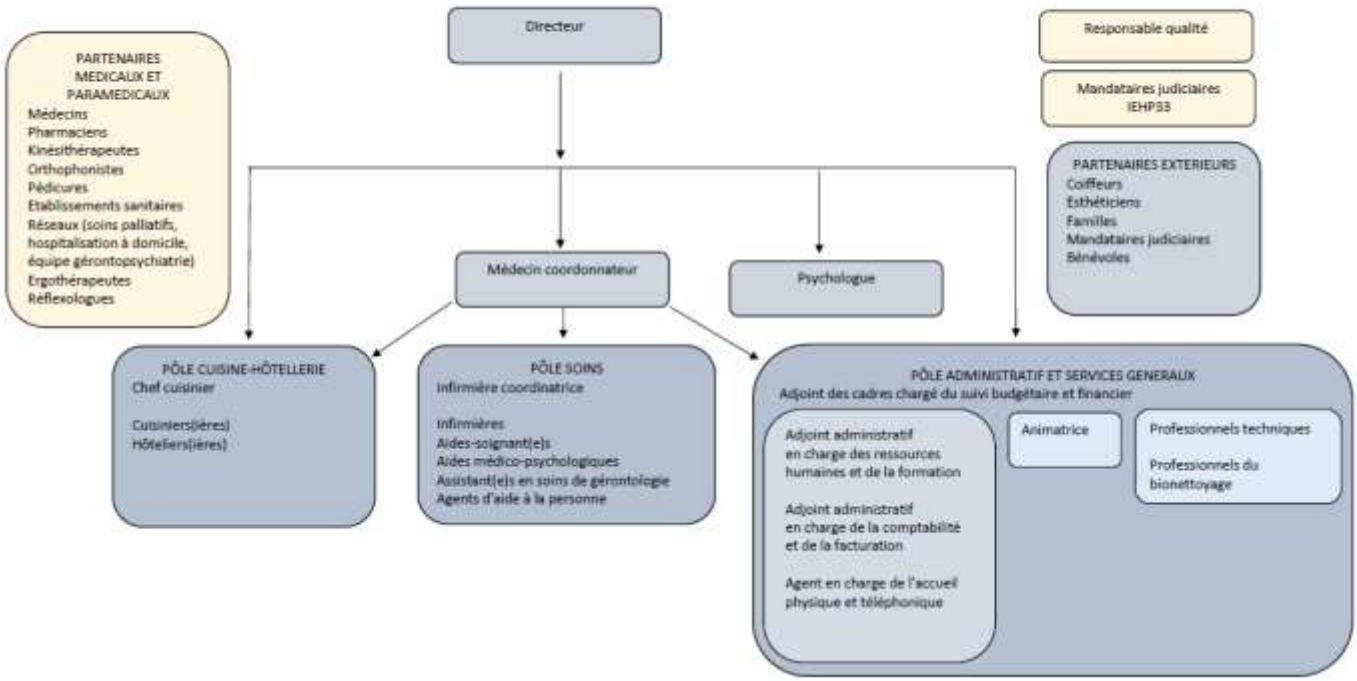
Nom - Prénom et coordonnées du directeur intérimaire :

RANTIEN Céline 07.86.60.46.84
direction@meduli.com
c.rantien@ehpadlatourdupin.com

Nom - Prénom - Statut du Président du Conseil d'Administration ou de l'assemblée délibérante :

ARRIGONI Éric, maire de Castelnau-de-Médoc

Organigramme de direction indiquant les responsabilités et le positionnement hiérarchique :



II – INFORMATIONS STRATEGIQUES

Nom – grade – adresse de la personne ayant rempli la présente fiche :

Bénédicte MOTTE – directrice ARS Gironde

Personne à contacter à l'agence régionale de santé / dans les services de l'Etat compétents :

Mathilde BIGE référent établissement ARS-DD33

- **Outils de la loi du 2/01/2002 mis en œuvre :** oui
- **Evaluation interne réalisée ou en cours :** en 2014 et autoévaluation en cours sur le circuit du médicament
- **Evaluation externe réalisée ou en cours :** en 2014

PROFIL DU CANDIDAT

Profil du candidat attendu par le directeur général de l'agence régionale de santé/le représentant de l'Etat dans le département au regard des caractéristiques du poste établi en liaison avec le président du conseil d'administration :

(Nota : Le profil du candidat est apprécié par le comité de sélection au regard du parcours professionnel, de la formation, des acquis de l'expérience, des compétences et des évaluations du candidat.)

Expérience professionnelle appréciée :

- Mise en œuvre de partenariats à l'échelle d'un territoire ou d'une thématique
- Gestion de projet
- Animation du dialogue social
- Conduite du changement

Connaissances particulières requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

- Appétence pour le public géronto-psychiatrique
- Appétence pour la thématique Personnes Handicapées Vieillissantes

Compétences professionnelles requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

- Expertise dans la gestion budgétaire et financière
- Expertise dans la négociation
- Expertise dans le travail partenarial
- Management
- Communication
- Relationnel avec les résidents
- Relationnel avec les autorités de tarification et de contrôle

III - MISSIONS ET ACTIVITES

Missions générales, permanentes et spécifiques dans les domaines suivants :

Stratégie (positionnement au sein du territoire, projet d'établissement, politique financière…) **:**

Territoire rural, en proximité de la métropole bordelaise et de l'océan. Territoire relai entre le Médoc et Bordeaux.
Projet d'établissement en cours d'évolution qui pourrait approfondir la dimension géronto-psychiatrique et les personnes handicapées vieillissantes
Projet d'établissement intégrant une dimension sociale et une dynamique de travail et d'échanges avec les acteurs locaux, en intergénérationnel

Organisation (gouvernance, organigramme de direction, délégations…)

Organigramme présent en début de fiche
Très bonne relation avec le Conseil d'Administration. Mairie facilitatrice dans le portage de projets et l'évolution de l'établissement.

Coordination externe et interne (coopérations, réseaux, décisions et arbitrages, négociation, …)

Adhésion au GCSMS des EHPAD publics autonomes de la Gironde
Partenariat en cours de structuration avec le Centre Hospitalier de Charles Perrens.
Coopération saine avec le Conseil d'Administration et la municipalité de Castelnau de Médoc

Conduite générale de l'établissement (domaine ressources humaines, financier…)

Situation financière à assainir suite à l'impact financier des dotations aux amortissements (bâtiment neuf). La situation financière est structurellement bonne (aucun déficit jusqu'à 2021 date de début de l'amortissement des nouveaux bâtiments) et doit se stabiliser suite aux travaux.
Sur le plan des ressources humaines, Médecin coordinateur et cadre de santé à recruter. Absentéisme maitrisé.

Principaux projets à conduire :

Ouverture de l'EHPAD sur son environnement
Partenariat avec le CH Charles Perrens à travailler
Candidature aux appels à projets ARS (centre de ressource territorial, pôle ressource de proximité, répit, EHPAD hors les murs, prévention)

IV – INFORMATIONS SUR LA PLACE DE L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT :

En fonction du type d'établissement :

- *Principaux objectifs du SROMS et de la situation de l'établissement au regard du SROMS : SROMS en cours d'élaboration dans le cadre du PRS en cours d'adoption par l'ARS.*
- *Principaux objectifs du Schéma départemental en faveur des personnes âgées / des personnes handicapées / de la protection de l'enfance – schéma départemental en cours de rédaction ou d'adoption par le Conseil général*
- *Principaux objectifs du Plan départemental d'accueil, d'hébergement et d'insertion des personnes sans domicile (PDAHI) – PDAHI en cours d'élaboration par la DDCS*

Objectifs du PRS et du SROMS et plan d'action à décliner au sein du territoire : (à compléter par l'ARS)

Ouverture des EHPAD sur leur environnement
Développement des CRT
Investissement dans la problématique des personnes handicapées vieillissantes

Situation de l'établissement au regard des priorités du PRS et du SROMS (à compléter par l'ARS)

Investissement naturellement mis sur le projet de restructuration désormais achevée
Opportunité d'une ouverture sur l'extérieur

Objectifs du Schéma départemental (préciser si PA, PH ou protection de l'enfance) et situation de l'établissement au regard de ces priorités

Objectifs du PDAHI et situation de l'établissement au regard de ces priorités

Projet d'établissement : *Démarches, état de réalisation, organisation et pilotage de la démarche*

Le projet d'établissement devra être réécrit au regard du CPOM

Convention tripartite / Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens :

Signé pour la période de

Appartenance à une direction commune :

Objet : NC

Créé le :
Nombre de membres :

Nombre total de sites et distance entre chacun :

NC

Appartenance à un (ou plusieurs) GCSMS :

Objet : Adhésion au groupement des établissement médico-sociaux publics girondins

Créé le :

Nombre de membres : 7
- Les Balcons de Tivoli – LE BOUSCAT
- Saint Jacques de Compostelle – SOULAC SUR MER
- Fondation Roux – VERTHEUIL
- Larrieu – ARCACHON
- John Talbot – CASTILLON LA BATAILLE
- Escarraguel – AMBES
- Méduli – CASTELNAU DE MEDOC

Autre forme de coopération (à préciser) :

V–CHIFFRES CLEFS SUR L'ETABLISSEMENT

V – 1) Budgétaires

- Charges et recettes du résultat comptable

Tableau : dernier compte administratif

CHARGES	COMPTE ADMINISTRATIF 2021	EPRD 2022	COMPTE ADMINISTRATIF 2022
Groupe I	620 043.36	581 694.62	663 477.92
Groupe II	2 743 440.32	2 785 083.18	2 926 582.51
Groupe III	542 209.47	664 884.84	789 565.32
Total	3 923 734.22	4 031 662.57	4 379 625.75

RECETTES	COMPTE FINANCIER 2021	EPRD 2022	COMPTE FINANCIER 2022
Groupe I	3 691 828.35	3 806 728.93	3 842 439.02
Groupe II	100 738.41	0	165 832.91
Groupe III	131 167.46	13 235.85	167 544.36
Total	3 923 734.22	3 819 964.78	4 175 816.29

(Montant par titre en M€)

Pour les EHPADs :

- Montant du budget hébergement : 2 083 080.85€
- Montant du budget dépendance : 525 034.15€
- Montant du budget soins : 1 534 140€

Pour les autres établissements sociaux ou médico-sociaux :

- Montant du dernier budget de fonctionnement, dont personnels :
- Montant du budget d'investissement :

Commentaires sur la situation budgétaire :

Résultat comptable (n-1) : Résultat déficitaire de 203 809.46€

Provision CET/Reprise sur provision CET (n-1) :

- **Plan de financement de l'exercice 2023**

Cf PPI-PPF joint en pièce jointe

- **Les ressources humaines**

ETP médicaux : 1
- dont médecin coordonnateur : 0.6 (poste vacant depuis le 1er juillet 2023)
- dont psychologue : 0.4

ETP non médicaux : 53

- dont personnels de direction et administratifs (dont AAH, ACH) : 5

- dont personnels des services de soins (dont cadres de santé) : 35 (poste IDEC vacant au 10/09/2023)

- dont personnels éducatifs et sociaux (dont cadre socio-éducatif) : 1

- dont personnels médico-techniques : 0

- dont personnel de rééducation : 0

- dont personnels techniques ouvriers (cuisiniers, agents techniques) : 12

Commentaires sur les effectifs : (*Démographie personnel et difficultés éventuelles à recruter du personnel qualifié, …)*

Pour la première fois en 9 ans, l'EHPAD a eu recours à des professionnels intérimaires au vu de l'absentéisme.

Quelques indicateurs de RH (source bilan social) : Cf. rapport annuel 2022

V – 2) Activité

Nombre de journées réalisés en n-1 : 28 740

Taux d'occupation en n-1 : 98.42%
Derniers GMP/PMP validés : 741/214

Convergence tarifaire en cours : oui

Commentaires sur la situation de l'établissement dans sa zone d'attraction et / ou dans son territoire au regard des autres établissements publics ou privés concurrence, complémentarité, partenariat... :

La notoriété de l'établissement (qualité des soins et politique sociale) favorise les admissions des futurs résidents et le recrutement des salariés même si pour ce dernier point, l'établissement a fait appel à des professionnels intérimaires pour palier à l'absentéisme.

Commentaires sur la nature et le niveau des activités (points particuliers, difficultés…) :

Finalisation du projet de reconstruction en octobre 2023
Suivi de la trésorerie
Préparation de l'évaluation externe
Recrutement d'un médecin coordonnateur et d'un cadre de santé
Préparation et mise en œuvre des organisations

VII- SYNTHESE DES POINTS FORTS ET DES POINTS FAIBLES

Points faibles :
Trésorerie fragile (Cf. PPI-PPF joint), l'établissement a été éligible au fond d'urgence
Vacance du poste de médecin coordonnateur (depuis le 1er juillet 2023) et de celui de l'IDEC (à compter du 11 septembre 2023)
Restauration des résidents perfectible

Points fort :
Reconstruction de l'établissement
Valeurs du service public portées par l'ensemble des équipes

VIII–LISTE DES DOCUMENTS POUVANT ETRE REMIS AU CANDIDAT SUR SA DEMANDE

Toute demande sera étudiée.

Les documents suivants sont notamment disponibles : projet d'établissement, convention tripartite, CPOM, compte administratif n-1, rapport de la chambre régionale des comptes…

Personne à contacter pour la communication de ces documents :

Céline RANTIEN directeur
direction@meduli.com

Fait à Bordeaux, le 1er février 2024

Par délégation,
La directrice de la délégation départementale
de la Gironde,
Bénédicte MOTTE